

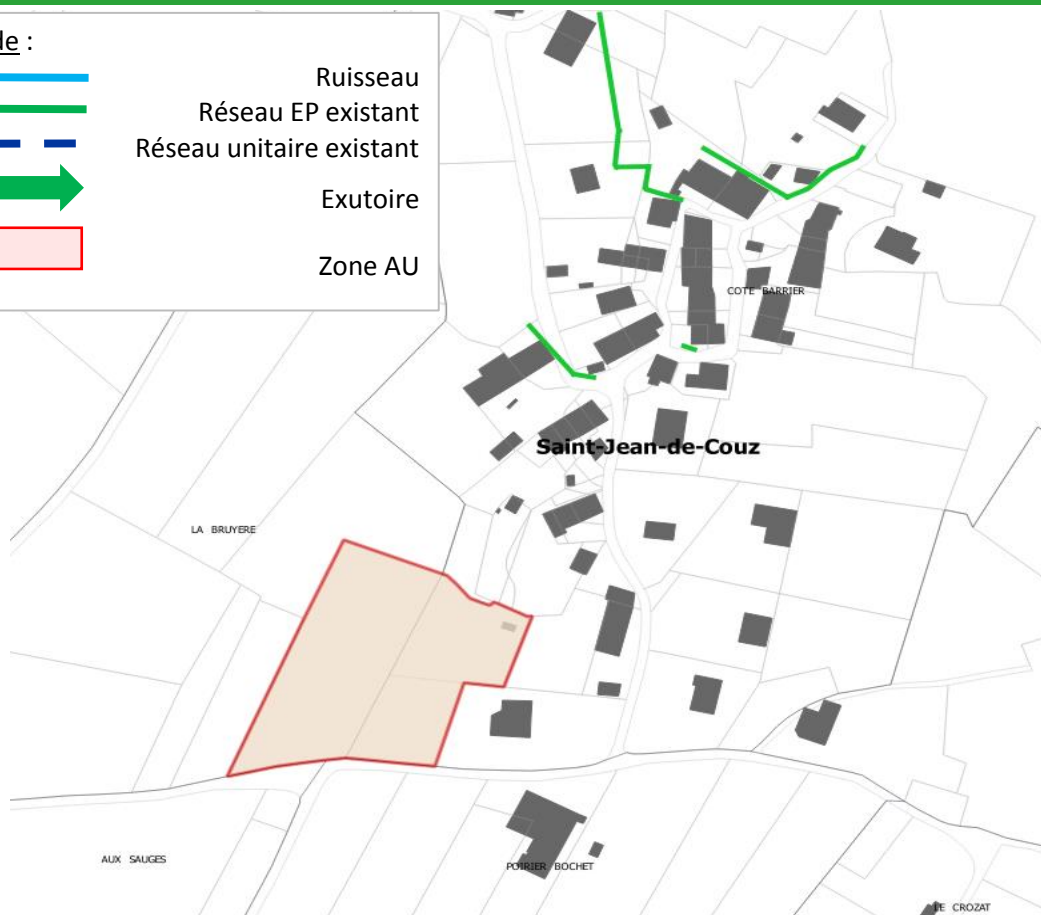
SAINT-JEAN-DE-COUZ - Hameau LA BRUYERE

Etat général

I. Situation

Légende :

	Ruisseau
	Réseau EP existant
	Réseau unitaire existant
	Exutoire
	Zone AU



II. Descriptif de la zone

Type de zone au PLU	AU
Destination	Habitat
Surface (ha)	0,483
Occupation actuel	Prés

III. Contraintes sur site

Aucune zone humide n'est présente sur cette zone.

La carte d'aléas classe le secteur Sud (3/4 de la zone AU) en inondation, tandis que le reste (Nord-Est) est classé en glissement de terrain

Aucune précision sur l'intensité de l'aléas.

SAINT-JEAN-DE-COUZ - Hameau LA BRUYERE

Etude capacitaire

I. Bassin versant - Situation avant aménagement

Caractéristiques				
Surface (ha)		0,483		
Pente (%)		3,84%		
Longueur hydraulique (ml)		125		
Coefficient de ruissellement		0,1		
Taux d'imperméabilisation (%)		0%		
Station Météo		Grenoble-Saint-Geoirs (38)		
Période de retour	Mensuel	Annuel	Q10	Q20
Débit de fuite (m³/s)	0,0018	0,005	0,008	0,009
Débit de fuite (L/s/ha)	3,73	10,35	16,56	18,63

II. Bassin versant - Situation après aménagement

Caractéristiques				
Surface (ha)		0,483		
Pente (%)		3,84%		
Longueur hydraulique (ml)		125		
Coefficient de ruissellement		0,35		
Taux d'imperméabilisation (%)		-		
Station Météo		Grenoble-Saint-Geoirs (38)		
Période de retour	Mensuel	Annuel	Q10	Q20
Débit de fuite (m³/s)	0,006	0,016	0,027	0,030
Débit de fuite (L/s/ha)	13,25	33,13	55,90	62,11

III. Exutoire identifié

Caractéristiques	
Cours d'eau	-
Débit	-
Pérennité	-

IV. Récapitulatif

Période de retour	Mensuel	Annuel	Q10	Q20
Surdébit engendré par aménagement (l/s/ha)	9,52	22,77	39,34	43,48
Débit spécifique retenu (Q 10) (l/s/ha)	16,56			

SAINT-JEAN-DE-COUZ - Hameau LA BRUYERE

Etude capacitaire

V. Etat réseau EP existant

Aucun réseau EP existant à proximité de la zone AU.

D'après la commune, sur ce hameau, le rejet des collecteurs existants se fait par infiltration sur les parcelles.

V. Préconisations gestion du pluvial suite à aménagement

Etant donné qu'une petite partie la zone AU est située dans une zone de glissement de terrain, l'infiltration des eaux pluviales est à privilégier sur le reste de la zone sous réserve d'une étude d'aptitude des sols à l'infiltration.

cf. Notice Eaux Pluviales - Schéma Intercommunal